

Martine Rademaker,

PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE
DES DIRECTEURS FINANCIERS DES POUVOIRS LOCAUX



«*La solidarité, c'est l'ADN
de nos communes*»

Alain DEPRET

Secrétaire de rédaction

Notre invitée du mois est **Martine Rademaker**, Directrice financière à Oupeye et administratrice au sein du Conseil d'administration de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, qui a été désignée, fin de l'année 2025, **nouvelle Présidente de la Fédération wallonne des Directeurs financiers des Pouvoirs locaux**. Elle succède ainsi à Jean-François Huart, Directeur financier à la Ville de Liège, à ce poste depuis vingt ans. Une belle occasion de revenir sur le métier de directeur financier au sein des communes et CPAS, comme Martine Rademaker l'avait déjà fait en décembre 2024, pour une double interview *Mouvement communal* et podcast de l'UVCW.

MADAME RADEMAKER, VOUS VOILÀ DÉSORMAIS PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DES DIRECTEURS FINANCIERS DES POUVOIRS LOCAUX. C'ÉTAIT UNE SURPRISE OU CELA ÉTAIT-IL PRÉVU DE LONGUE DATE ?

C'est plutôt un changement dans la continuité. Cela faisait plusieurs années que Jean-François Huart demandait à être déchargé de la présidence, étant donné la charge de travail qui est la sienne dans une grande Ville comme Liège. Il faut savoir qu'il s'agit d'un poste bénévole, bien qu'il soit vraiment important, dans la défense de notre profession auprès des autres niveaux de pouvoir. Nous sommes tous fort occupés, et donc, jusqu'ici, personne ne se proposait pour le remplacer. Bien que ma charge de travail soit également importante, je me suis cependant finalement proposée, en précisant que le flambeau pourrait être repris à tout moment. Jean-François Huart reste cependant dans le conseil d'administration, car son expertise est précieuse. Et puis, la Fédération bénéficie du travail de toute l'équipe. J'ai donc accepté la présidence parce qu'il faut un référent, mais je peux cependant compter sur le travail de tous les collègues.

CELA VEUT DIRE QUE VOUS CÉDEREZ VOTRE PLACE DÈS QUE QUELQU'UN SE PROPOSERA...

En effet. Il y a eu consensus sur le fait que je devienne Présidente. Cependant, je me suis tout de même posé la question de savoir si mon poste d'administrateur à l'UVCW était compatible. Mais, très vite, mes collègues m'ont rassurée en me disant que je pourrais, au contraire, créer une vraie transversalité en ce qui concerne la défense de notre métier.

CELA SEMBLE TOUT À FAIT ÉVIDENT... EN TOUT CAS DU POINT DE VUE COMMUNAL ET DE CELUI DE L'UVCW, ME SEMBLE-T-IL.

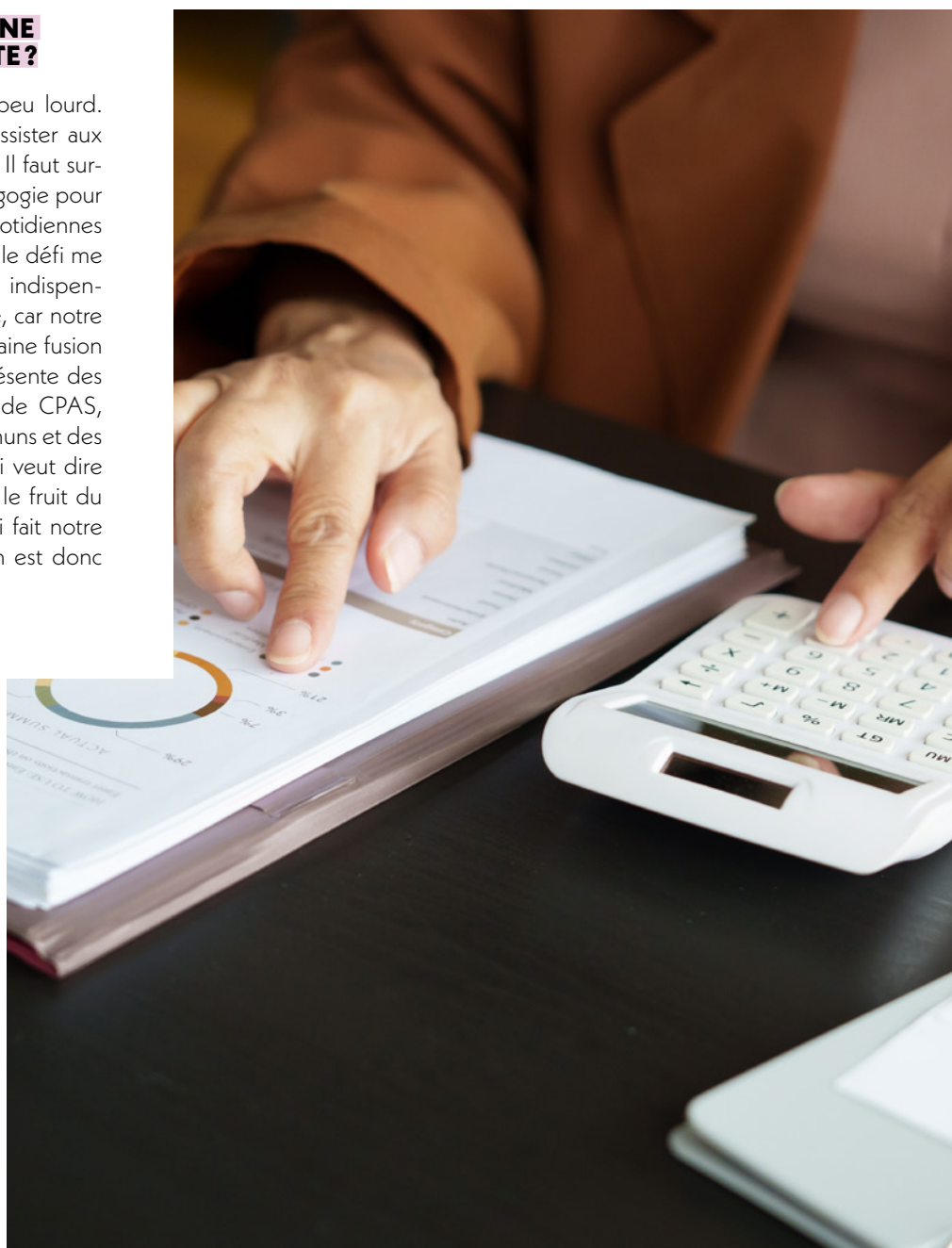
Je m'en suis rendu compte, en effet. Mais je ne voulais pas donner l'impression de vouloir monopoliser tous les postes. Je voulais être transparente. Et, vous commencez à me connaître à l'UVCW : vous savez que j'aime que les choses soient bien claires.

LA CHARGE SUPPLÉMENTAIRE NE SERA-T-ELLE PAS TROP PESANTE ?

Cela risque en effet de devenir un peu lourd. Cela prend énormément de temps d'assister aux réunions, de faire des comptes rendus... Il faut surtout faire preuve de beaucoup de pédagogie pour expliquer quelles sont nos contraintes quotidiennes auprès de la Région, par exemple. Mais le défi me semblait trop important. Il est en effet indispensable que notre Fédération soit écoutée, car notre spécificité réside dans le fait qu'une certaine fusion y a déjà eu lieu. Notre Fédération représente des directeurs financiers de communes et de CPAS, mais aussi des directeurs financiers communs et des directeurs financiers provinciaux. Ce qui veut dire que les débats qui y ont lieu sont déjà le fruit du respect du rôle de chacun. C'est ce qui fait notre grande richesse. Notre vision du terrain est donc déjà bien différente et plus moderne.

ON LE VOIT, VOUS VOULEZ RESPECTER UNE CERTAINE CONTINUITÉ. CEPENDANT, COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR DE LA FÉDÉRATION ?

Je vois l'avenir de manière très positive. La Fédération est un organe très dynamique, qui prend le temps de réfléchir à des questions stratégiques, alors qu'on est tous submergés de travail dans notre quotidien. D'ailleurs, quand on fait une convocation, les collègues répondent toujours présents. La volonté d'animer la Fédération ne tient donc pas qu'au président, cela tient aussi à tous ses membres. Nous ne vivons pas en autarcie dans chaque fédération de grades légaux, mais nous tentons de tenir compte de l'avis de tous. Cela nous permet d'être plus fort pour faire entendre notre voix. J'espère que l'avenir confirmera cette vision. On va tout faire pour, en tout cas.



EN TANT QUE NOUVELLE PRÉSIDENTE, QUEL DOSSIER VOUS SEMBLE ACTUELLEMENT LE PLUS IMPORTANT À DÉFENDRE ?

La modernisation de la fonction publique locale intégrée, telle que proposée actuellement par la Wallonie, assurément. Les quatre fédérations de grades légaux viennent de transmettre à l'UVCW une position commune à ce propos. Le CPAS n'est évidemment pas dans le titre de cette réforme, mais il est clairement au cœur du débat. Aucune de nos fédérations n'est demandeur d'une telle modification. Comme je viens de vous le dire, la Fédération des directeurs financiers a une longueur d'avance et connaît donc les difficultés que peuvent engendrer des postes de direction communs aux deux institutions. Selon nous, il faut, au contraire, continuer à donner du sens à ceux qui exercent ces métiers, mais aussi attirer de nouveaux talents vers ces postes à responsabilité. Ce n'est sans doute pas la meilleure option pour y arriver. Mais après, on respectera la décision de l'autorité politique, bien évidemment. Notre rôle est donc aujourd'hui de défendre nos intérêts dans ce dossier, de présenter notre expertise de terrain, afin, le cas échéant, que la réforme se passe au mieux.

QUOI D'AUTRE ?

Les grades légaux sont aujourd'hui régis par des statuts spécifiques. Nous sommes donc statutaires, et cela semble ne pas être remis en cause. Mais, en ce qui concerne les litiges liés à ce statut, c'est le tribunal de travail qui serait compétent à l'avenir. Pour nous, c'est compliqué dans la mesure où, dans nos métiers, l'indépendance reste un gage de démocratie. Nous sommes statutaires parce que cela nous permet d'être des garde-fous dans un État de droit. Et c'est, selon moi, finalement, une remise à plat complète qui est nécessaire. Les postes stratégiques au sein de l'administration locale méritent en effet une protection particulière. C'est aussi l'avenir de la fonction publique locale qui est en jeu.

ON SAIT AUSSI QUE LES MOYENS FINANCIERS DES COMMUNES SONT DE PLUS EN PLUS RESTREINTS. ET, EN TANT QUE DIRECTRICE FINANCIÈRE, VOUS ÊTES AU CENTRE DES DÉCISIONS POUR VOTRE COMMUNE EN CETTE MATIÈRE...

L'avenir des villes et communes n'est pas très rose, on le sait. Elles ont beaucoup de défis à relever : la pauvreté croissante, la problématique des pensions du personnel statutaire, les services de sécurité qui vont peser lourd dans les prochains exercices budgétaires. Mais la commune a une réelle autonomie

de gestion, et donc, elle peut trouver en soi les ressources nécessaires pour relever ces défis. Il ne faut pas être complètement utopiste non plus, cela va être compliqué, de plus en plus. Mais je pense que la créativité sera à l'ordre du jour pour trouver des solutions. L'une des forces des communes, c'est l'agilité : elle sait s'adapter à son terrain. Mais des choix difficiles devront être faits. C'est aussi un défi au quotidien : il faut continuer à être au service du citoyen, qui devient de plus en plus exigeant. Derrière cela, il y a un réel enjeu : que va-t-on aller chercher dans la poche du citoyen pour lui rendre quel service, désormais ?

FAIRE PLUS AVEC MOINS DE MOYENS, DONC...

Le défi sera de faire preuve de créativité et de donner à nos autorités politiques l'éclairage qui permet de faire des choix assumés. On doit se réinventer en renonçant à certaines choses, malheureusement. C'est aussi à cela que servent nos débats au sein de la Fédération : l'échange entre collègues ouvre des perspectives nouvelles. On a cette ouverture d'esprit qui permet de dédramatiser certaines situations. Et ce, en consultant tout de suite le terrain.

QUEL SERA LE MOT DE CONCLUSION DE LA NOUVELLE PRÉSIDENTE ?

Cela se résume en un seul mot : solidarité. Solidarité entre les petites et les grandes communes, solidarité entre le CPAS et la commune, solidarité entre les grades légaux...

Être solidaire, cela permet de construire. La solidarité, c'est l'ADN de nos communes et c'est une valeur essentielle à mes yeux. Quand le but est de mieux vivre ensemble, il est toujours nécessaire de trouver une raison d'être commune.